

**ECOLE de SAINT AMAND**

**8 rue des écoles**

**50160 Saint Amand**

**02 33 56 93 31**

**courriel: ce.0500820v@ac-caen.fr**

# Important

## *Note de rentrée 2011-2012*

### **1. Accueil des enfants**

Les enfants sont accueillis, le matin à **8h35** et l'après midi à **13h20**, soit 10 mn avant l'entrée en classe du lundi au vendredi. Les élèves prenant le car ou allant à la garderie sont pris en charge par le personnel communal dans la cour à 16h30

Tous les élèves qui n'auraient pas été récupérés à 16h40 seront confiés à la garderie.

### **2. Absences des élèves**

L'école est obligatoire à partir de 6 ans. C'est pourquoi, les familles sont tenues de prévenir l'école (mot dans le cahier ou téléphone) en cas d'absence. En outre les familles sont tenues de faire connaître le motif de chaque absence à l'occasion du retour en classe de l'élève.

### **3. documents de rentrée**

La fiche de renseignement et la fiche urgence sont les documents qui nous permettent tout au long de l'année de vous contacter et d'agir au mieux en cas d'urgence. Je vous prie de compléter ces documents le plus soigneusement possible et de les retourner au plus vite à l'école.

### **4. Assurances**

Les textes officiels précisent que l'assurance scolaire est indispensable.

« Elle est obligatoire dans le cadre des activités facultatives : sorties pédagogiques, voyages scolaires, classes de découverte etc. offertes par les établissements, tant pour les dommages dont l'enfant serait l'auteur (responsabilité civile) que pour ceux qu'il pourrait subir (assurance individuelle, accidents corporels) ».

Notre responsabilité étant engagée lors de l'organisation de ces activités, nous vous demandons de souscrire l'assurance proposée par l'école ou d'amener une attestation précisant bien que votre enfant est assuré dans le cadre des activités facultatives organisées à l'extérieur de l'école pour les risques causés (responsabilité civile) et les dommages subis (assurance individuelle, accidents corporels).

### **5. Coopérative scolaire**

Le montant de la participation à la coopérative scolaire s'élève à 15 € par enfant pour l'année scolaire 2011-2012. Vous pouvez libeller le chèque au nom de l'OCCE coop scolaire St Amand et le remettre à l'enseignant dont dépend votre enfant.

A quoi sert la coopérative scolaire de classe ?

Elle sert à payer :

- des livres pour la classe
- des abonnements
- des matériaux pour le bricolage, le travail manuel
- le papier pour confectionner des albums ou le journal de classe
- des photos pour la classe (sorties ...)
- des ingrédients pour les gâteaux
- etc .....

## 6. Calendrier scolaire 2011-2012



### CALENDRIER SCOLAIRE 2011-2012

#### 1 - Calendrier national

	1er degré	2nd degré
Rentrée des enseignants (1)	vendredi 2 septembre 2011	vendredi 2 septembre 2011
Rentrée des élèves	lundi 5 septembre 2011	lundi 5 septembre 2011
Vacances de la Toussaint	vendredi 21 octobre 2011	vendredi 21 octobre 2011
	jeudi 3 novembre 2011	jeudi 3 novembre 2011
Vacances de Noël	vendredi 16 décembre 2011	vendredi 16 décembre 2011
	mardi 3 janvier 2012	mardi 3 janvier 2012
Vacances d'Hiver	vendredi 10 février 2012	vendredi 10 février 2012
	lundi 27 février 2012	lundi 27 février 2012
Vacances de Printemps	vendredi 6 avril 2012	vendredi 6 avril 2012
	lundi 23 avril 2012	lundi 23 avril 2012
Début des vacances d'Eté	jeudi 5 juillet 2012	jeudi 5 juillet 2012

*Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.*

*(1) deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de pré-rentrée.*

#### 2- Calendrier des reports de cours du vendredi 18 mai 2012 et du lundi 30 avril 2012 (2 journées non travaillées)

	Journées de récupération	
Reports des cours du :	1er degré	2nd degré
Lundi 30 avril 2012	mercredi 2 mai 2012	mercredi 2 mai 2012 après-midi mercredi 9 mai 2012 après-midi
Vendredi 18 mai 2012	mercredi 16 mai 2012	mercredi 16 mai 2012 après-midi 1/2 journée portes ouvertes

## 7. Site internet de l'école

L'école dispose d'un site internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante:

<http://ecole-publique-saint-amand.etab.ac-caen.fr>

Ce site regroupe toutes les informations concernant l'école. Il est alimenté par les enseignants et les élèves de l'école. Nous y publierons les travaux effectués en classe (rédactions, productions plastiques etc). Vous trouverez aussi tous les compte-rendus de sorties et les photos des projets menés en classe. Vous trouverez enfin toutes les informations administratives concernant l'école (menus de cantine, conseil d'école, règlement intérieur etc)

### Remarque:

*Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse sur des images mises en ligne sur le site (photos de classe, photos de groupe, photos de sorties, travaux divers) je vous demande d'en faire la demande par écrit au directeur de l'école. Dans ce cas toutes les images ou apparaît votre enfant seront retirées du site.*